

Pour une archéologie responsable et durable

LUCIE 26000

ARCHEODUNUM
INVESTIGATIONS ARCHÉOLOGIQUES

Pour une **archéologie responsable et durable :** les engagements d'Archeodunum

L'archéologie préventive est un métier d'engagement. Engagement pour le patrimoine et le matrimoine, pour la mémoire collective et pour la production de connaissances scientifiques rigoureuses et partagées. Chaque jour, les équipes d'Archeodunum contribuent à la construction de cet édifice commun : produire un savoir fiable et exigeant, tout en préservant durablement la mémoire du sol, au bénéfice de toutes et tous.

Depuis 2026, Archeodunum SAS a fait le choix d'aller plus loin. Convaincue que la qualité scientifique des connaissances produites est indissociable des conditions éthiques, sociales et environnementales dans lesquelles elles le sont, l'entreprise s'est engagée dans une démarche structurée de responsabilité sociétale. Cette démarche, reconnue par la labellisation **LUCIE 26000**, traduit la volonté d'inscrire durablement l'activité d'Archeodunum dans un modèle responsable, équilibré et pérenne.

Engagements



Objectifs



Indicateurs



À travers un plan d'**engagements** articulé autour de six axes stratégiques, visant des **objectifs** précis et contrôlés par des **indicateurs** mesurables et suivis dans le temps, Archeodunum place la responsabilité sociétale au cœur de son développement, au service du savoir, de ses clients, de ses équipes et des territoires dans lesquels elle intervient.



01

p. 04 - 05

Mettre en place **une gouvernance** éthique et responsable



02

p. 06 - 07

Respecter les **personnes et la dignité** humaine



03

p. 08 - 09

Développer des **conditions de travail** responsables



04

p. 10 - 11

Développer la **formation** et **l'intégration**



05

p. 12 - 13

Contribuer activement à la préservation de l'**environnement**



06

p. 14 - 15

Contribuer au développement d'un **écosystème responsable**







10 Mettre en place une gouvernance éthique et responsable

Dans une entreprise en croissance constante, la clarté des règles de gouvernance, la transparence des processus de décision et l'intégrité des pratiques constituent des conditions essentielles pour garantir un cadre de collaboration serein et une confiance durable entre les parties prenantes.

Un pilotage transparent et structuré

- Formaliser les statuts du comité de direction ainsi que le RACI de l'ensemble de la chaîne de décision, en précisant les rôles et responsabilités.
- Rendre le fonctionnement de la direction et de la chaîne de décision lisible et transparent.
- Plus de 50 % d'avis positifs sur ce sujet dans les enquêtes annuelles de qualité de vie au travail (QVT).

Maîtrise des risques économiques et sociaux

- Réaliser une cartographie des risques économiques et sociaux de l'entreprise et mettre en place un dispositif de contrôle et de suivi.
- Anticiper les risques afin de les prévenir et de les maîtriser.
- Mise en œuvre d'un plan d'action pour au moins 80 % des risques majeurs identifiés.

Lutte contre la corruption et le trafic d'influence

- Rédiger un code de bonne conduite et mettre en place des dispositifs d'alerte relatifs à la corruption et au trafic d'influence.
- Clarifier les comportements attendus dans les relations avec l'ensemble des partenaires, clients et fournisseurs.
- 95 % des alertes traitées dans un délai inférieur à un mois.

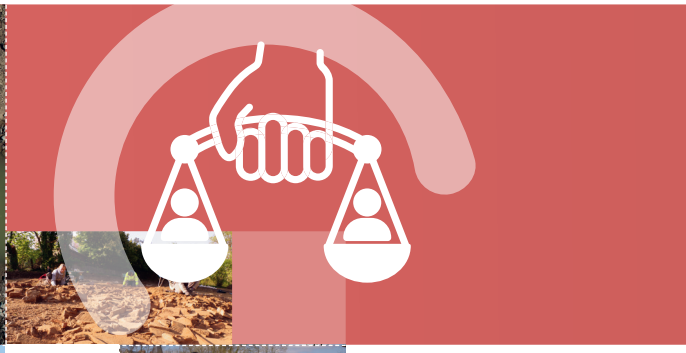
Garanties d'une concurrence loyale

- Formaliser une charte d'éthique des affaires définissant les règles et procédures de réponse aux appels d'offres dans un esprit de transparence et de respect de la concurrence.
- Contribuer à l'instauration d'un environnement concurrentiel sain favorisant la pérennité du secteur.
- Majorité d'avis positifs sur ce point dans les questionnaires de satisfaction client.

Protection renforcée des données

- Définir et mettre en œuvre une procédure de protection des données des parties prenantes, garantissant la transparence, la sécurité et le contrôle des données collectées.
- Garantir la confidentialité des données et le droit à leur suppression, tout en renforçant la confiance des parties prenantes.
- Aucune fuite de données sensibles.







Respecter les **personnes** et la **dignité** humaine

L'humain constitue le socle de notre métier. À ce titre, le respect de la dignité humaine ainsi que la lutte contre l'exclusion et les discriminations s'imposent comme des engagements majeurs au cœur de notre action, afin de garantir à toutes et tous leur place pleine et entière.

Prise en compte des situations de handicap

- Désigner un·e référent·e handicap chargé·e de promouvoir la prise en compte, la visibilité et l'acceptation de toutes les formes de handicap au sein de l'entreprise.
- Intégrer durablement les situations de handicap dans les processus de l'entreprise.
- Atteindre 6 % d'effectifs bénéficiaires d'une reconnaissance BOETH.

Accessibilité des outils numériques

- Mettre le site internet et les outils numériques de l'entreprise en conformité avec le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA).
- Garantir l'accessibilité des outils numériques au plus grand nombre.
- Augmentation de 5 % de la fréquentation du site internet dans les deux années suivant la mise en conformité.

Signalement des situations sensibles

- Déployer des dispositifs clairs et accessibles de signalement des situations problématiques (risques psychosociaux, harcèlement, discrimination, etc.), accompagnés de procédures de traitement formalisées.
- Favoriser le signalement des situations à risque et assurer leur traitement rapide et efficace.
- 95 % des signalements traités dans un délai maximal d'un mois.

Lutte contre le travail illégal

- Intégrer une clause spécifique relative au travail illégal dans l'ensemble des contrats de sous-traitance.
- Prévenir tout recours, direct ou indirect, au travail illégal.
- Aucune situation de travail illégal identifiée.







Développer des **conditions de travail** responsables

Discipline d'engagement et d'exigence, l'archéologie repose sur l'implication de femmes et d'hommes passionné·es et compétent·es. Assurer des conditions de travail sereines, sécurisées et de qualité constitue à ce titre une responsabilité majeure, pour que cet engagement ne se transforme jamais en renoncement.

Suivi de la qualité de vie au travail

- Mettre en place un questionnaire annuel sur la qualité de vie au travail à destination de l'ensemble des salarié·es.
- Mesurer la QVT et suivre son évolution dans le temps.
- Taux de participation d'au moins 60 %.

Dialogue social structuré

- Généraliser l'organisation de réunions d'agence régulières, avec ordre du jour collaboratif et dispositifs de remontée d'idées.
- Impliquer les salarié·es dans la vie des agences et les processus de décision.
- 90 % des salarié·es ayant participé à au moins une réunion d'agence par an.

Amélioration des conditions sur les chantiers

- Élaborer un protocole « bases de vie », en concertation avec les équipes concernées, définissant les dimensions, équipements minimaux et modalités de raccordement.
- Garantir des bases de vie adaptées, sobres énergétiquement et moins émettrices de gaz à effet de serre.
- 80 % de réponses « Satisfaisant » ou « Très satisfaisant » concernant les bases de vie.

Maîtrise des situations à risque

- Rédiger, en lien avec la médecine du travail, un protocole encadrant les interventions sur chantiers pollués, couvrant l'ensemble de la chaîne opératoire.
- Réduire au maximum l'exposition des salarié·es aux polluants présents dans les sols.
- Plus de 50 % d'avis positifs dans le questionnaire annuel.







04

Développer la **formation** et **l'intégration**

Discipline exigeante, l'archéologie mobilise des compétences à la fois techniques et scientifiques de haut niveau et très diversifiées. Afin d'assurer la transmission des savoirs, de favoriser l'innovation méthodologique et de promouvoir la parité, Archeodunum s'engage activement dans la formation de ses salarié·es.

Plan de formation structuré

- Déployer un plan de formation tenant compte des besoins de l'entreprise et des souhaits des salarié·es.
- Développer les compétences, améliorer les conditions de travail et favoriser l'emploi durable.
- 2 % de la masse salariale dédiée à la formation et 80 % de salarié·es en CDI.

Intégration des jeunes

- Formaliser, avec les universités partenaires, les conditions de mise en place de contrats d'alternance et de conventions CIFRE.
- Favoriser l'insertion professionnelle et le développement des compétences locales.
- Trois contrats d'alternance et trois conventions CIFRE par an.

Égalité femmes-hommes

- Déployer un plan d'égalité professionnelle dans les recrutements et les évolutions de carrière.
- Améliorer la représentation des femmes aux postes à responsabilité et à la direction.
- 40 % de femmes parmi les responsables d'opération et 30 % au Codir à l'horizon 2030.

Équilibre vie professionnelle / vie privée

- Mettre en place une politique de résidence pour les salarié·es fréquemment en grand déplacement.
- Préserver l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.
- Plus de 50 % d'avis positifs dans le questionnaire annuel.







Contribuer activement à la préservation de l'**environnement**

Parce que l'étude du passé doit s'inscrire dans une vision durable de l'avenir, Archeodunum développe une politique environnementale ambitieuse qui vise à réduire l'empreinte carbone de ses activités, à limiter la production de déchets et à préserver les équilibres de la biodiversité.

Sensibilisation environnementale

- Former des salarié·es à l'animation d'ateliers de sensibilisation environnementale.
- Diffuser une culture environnementale partagée au sein de l'entreprise.
- Cinq salarié·es formé·es à l'animation d'ateliers.

Terrassements responsables

- Élaborer un protocole partagé avec les partenaires terrassiers concernant les terrassements, le stockage des terres et la gestion des eaux usées.
- Limiter les impacts sur les sols, les nappes, les cours d'eau et la biodiversité.
- Aucun incident environnemental lié aux opérations.

Maîtrise de l'empreinte numérique

- Mettre en place un guide d'hygiène numérique et organiser une journée annuelle dédiée.
- Réduire l'empreinte environnementale du numérique.
- Maintien de l'empreinte numérique sous 3 % du bilan carbone.

Mobilité durable

- Déployer un plan de mobilité durable favorisant transports en commun et covoiturage.
- Réduire l'empreinte carbone des déplacements domicile-travail.
- Réduction de 5 % des émissions associées.

Gestion de l'eau

- Installer des dispositifs de récupération ou de recyclage des eaux de pluie sur les chantiers ou dans les agences.
- Limiter la consommation d'eau potable.
- Réduction de 20 % de la consommation d'eau dans les agences.

Réemploi et recyclage

- Formaliser les processus de réemploi et de recyclage des plastiques.
- Réduire la consommation de consommables plastiques.
- Diminution de 10 % des achats.







ÉCOLE
Ville d'Asnières-sur-Seine

Contribuer au développement d'un **écosystème responsable**

En tant qu'actrice économique et scientifique, Archeodunum inscrit son action dans une approche globale, mettant en dialogue le passé, le présent et l'avenir. À ce titre, l'entreprise développe des partenariats responsables avec des acteurs locaux, afin de contribuer à la production des connaissances et à la transmission de l'Histoire.

Achats responsables

- Élaborer une charte d'achats responsables intégrant des critères sociaux et environnementaux et favorisant les circuits courts.
- Outiller les acheteurs pour des décisions responsables.
- Réduction de 5 % des émissions de GES liées aux intrants.

Terrassements responsables

- Rédiger une charte encadrant les pratiques des sous-traitants en matière d'écoconduite et de carburants alternatifs.
- Structurer des partenariats durables.
- Baisse de 5 % des émissions de GES liées aux terrassements.

Logement en grand déplacement

- Formaliser une charte de location saisonnière garantissant des conditions de logement dignes et adaptées.
- Améliorer les conditions de vie des salarié·es en déplacement.
- 80 % de réponses satisfaisantes ou très satisfaisantes.

Satisfaction client et valorisation scientifique

- Mettre à jour le questionnaire de satisfaction client en intégrant la valorisation et la compréhension des résultats.
- Renforcer la transmission scientifique et l'implication des maîtres d'ouvrage.
- Taux de réponse de 10 %.

ARCHEODUNUM
INVESTIGATIONS ARCHÉOLOGIQUES

Agence Sud-Est
69970 Chaponnay

Agence Centre-Est
58370 Glux-en-Glenne

Agence Sud-Ouest
31770 Colomiers

Agence Nord-Ouest
44980 Sainte-Luce-sur-Loire

Agence Nord
51100 Reims

www.archeodunum.com

Octobre 2026